

2022-09-14

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI – VOLET PLAGE
MASSAWIPPI**

Séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi, volet Plage Massawippi, tenue au 176, rue Rosedale à Ayer's Cliff, province de Québec, le mercredi 14 septembre 2022 à 10h00.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : M. Simon Roy, Président du volet Plage et Maire d'Ayer's Cliff, Vincent Fontaine, Maire du Canton de Hatley, Mme Hélène Daneau, Mairesse de Hatley, Mme Huguette Larose, conseillère de Sainte-Catherine-de-Hatley, et M. Michael Crook, conseiller d'Ayer's Cliff.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Abelle L'Écuyer-Legault, directrice générale d'Ayer's Cliff et M. Marc Marin, directeur général de Sainte-Catherine-de-Hatley.

ABSENTS : Mme Kyanne Ste-Marie directrice générale du Canton de Hatley et M. André Martel dg de Hatley.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
4. Révision de la politique administrative ADM-001, concernant l'attribution des espaces de location sur les quais et ses annexes
5. Tarification de la location des quais locatifs pour la saison 2023
6. Date de fermeture de la plage Massawippi et de la station de lavage
7. Octroi du contrat pour l'installation et le retrait des quais pour la saison 2023
8. Démission de la commis-comptable
9. Recrutement d'un(e) commis-comptable
10. Adoption du calendrier des séances 2022-2023 – Volet Plage
11. Période de questions
12. Clôture de la séance

22-09-14.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président constate le quorum à 9 h58 et déclare la séance ouverte.

22-09-14.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
APPUYÉ PAR MICHAEL CROOK**

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.03

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR MICHAEL CROOK
APPUYÉ PAR VINCENT FONTAINE**

ET RÉSOLU

DE NOMMER Me Abelle L'Écuyer-Legault à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente réunion.

22-09-14.04

**RÉVISION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE ADM-001,
CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES ESPACES DE LOCATION SUR
LES QUAIS ET SES ANNEXES**

ATTENDU QUE les délégués désirent revoir la politique d'attribution des espaces de location sur les quais (ADM-001);

ATTENDU QUE les délégués désirent notamment prévoir des modalités de renouvellement, réviser les dates d'inscription et de tirages et modifier l'annexe A (formulaire d'inscription);

ATTENDU QUE les délégués ont pris connaissance du projet de révision de la politique d'attribution des espaces de location sur les quais, accompagné de sa nouvelle annexe ;

**IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
APPUYÉ PAR HUGUETTE LAROSE**

ET RÉSOLU

D'ADOPTER la version **RÉVISÉE** de la Politique administration d'attribution des espaces de location sur les quais (ADM-001) et son annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.05

**TARIFICATION DE LA LOCATION DES QUAIS LOCATIFS POUR LA
SAISON 2023**

ATTENDU la politique révisée d'attribution des espaces de location sur les quais (ADM-001);

ATTENDU QUE les délégués souhaitent établir la tarification de la location des quais locatifs pour l'année 2023 en établissant des tarifs distincts pour les résidents et les non-résidents;

**IL EST PROPOSÉ PAR HUGUETTE LAROSE
APPUYÉ PAR HÉLÈNE DANEAU**

ET RÉSOLU

D'ÉTABLIR la tarification des espaces de quais pour les saisons 2023 à 2 000\$, taxes en sus, pour les résidents et à 3 000\$, taxes en sus, pour les non-résidents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.06

**DATE DE FERMETURE DE LA STATION DE LAVAGE ET GESTION DE
L'ACCÈS AU SITE**

CONSIDÉRANT QUE, pour la saison 2021, la station de lavage avait fermée le 26 septembre 2021 et ouvert à nouveau du 22 octobre au 13 novembre 2021 de 7h à 15h, considérant la découverte de la moule zébrée;

CONSIDÉRANT QUE la saison de la pêche prend fin le 11 septembre 2022 pour la truite et le 30 novembre 2022 pour l'achigan, le brochet et le doré;

CONSIDÉRANT QUE la descente de North Hatley prévoit fermer vers le début du mois d'octobre 2022;

**IL EST PROPOSÉ PAR SIMON ROY
APPUYÉ PAR VINCENT FONTAINE**

ET RÉSOLU

D'AUTORISER la direction générale à prononcer la fermeture de la station de lavage à une date à de son choix, après le 15 octobre 2022, selon les conditions météorologiques et environnementales pertinentes.

D'AUTORISER la direction générale à procéder à la fermeture complète de l'accès au site de la Plage Massawippi, incluant la descente et le stationnement, à partir de la date de fermeture de la station de lavage, selon les conditions météorologiques et environnementales pertinentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.07

OCTROI DU CONTRAT POUR L'INSTALLATION ET LE RETRAIT DES QUAIS POUR LA SAISON 2023

ATTENDU que l'entreprise Marina Marcotte Inc. a procédé à l'installation et le retrait des quais pour la saison 2021 et 2022;

ATTENDU la soumission requise de Marina Marcotte Inc. pour le service d'installation et de retrait des quais pour la saison 2023 au montant de 9 000\$, taxes en sus ;

**IL EST PROPOSÉ PAR SIMON ROY
APPUYÉ PAR HÉLÈNE DANEAU**

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Marina Marcotte Inc. pour l'installation et le retrait des quais pour les saisons 2023 au montant de 9 000 \$, taxes en sus, étant entendu que l'installation des quais autres que locatifs devra être complétée au plus tard le jour précédent l'ouverture de la saison de la pêche et celle des quais locatifs devra être complétée au plus tard le 13 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.08

DÉMISSION DE LA COMMIS-COMPTABLE

ATTENDU QUE Mme Nicole Fauteux a remis sa démission verbale du poste de commis-comptable pour la régie;

**IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE DANEAU
APPUYÉ PAR SIMON ROY**

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de Madame Nicole Fauteux à titre de commis-comptable;

DE REMERCIER Mme Fauteux pour ses nombreuses années de services appréciés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.09

RECRUTEMENT D'UN(E) COMMIS-COMPTABLE

**IL EST PROPOSÉ PAR MICHAEL CROOK
APPUYÉ PAR HUGUETTE LAROSE**

ET RÉSOLU

DE MANDATER Me Abelle L'Écuyer-Legault à procéder au recrutement d'une personne-ressource pour agir à titre de commis-comptable de la régie en débutant par une proposition à Mme Annie Deshaies, employée municipale au Canton de Hatley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

22-09-14.10

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2022-2023 – VOLET PLAGES (REPORTÉ)

22-09-14.11

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

- 1- **Date du tirage au sort pour l'attribution des quais-** *Pour cette année le tirage sera en octobre plutôt qu'en septembre et nous transmettrons toute l'information pertinente aux locataires actuels et aux municipalités. Il y aura notamment un formulaire à remplir qui sera disponible auprès des municipalités propriétaires de la plage au courant des prochains jours.*
- 2- **Tarification et date de fermeture –** *Pour l'année 2023, le tarif sera de 2 000\$ pour les résidents et 3 000\$ pour les non-résidents. La date de fermeture reste à confirmer (voir le point 22-09-14.06).*
- 3- **Sera-t-il possible de choisir son emplacement de quai?** *Les emplacements seront attribués en fonction du type d'embarcation et de sa taille.*
- 4- **Fonctionnement du tirage?** *Identique à 2021 (voir la politique administrative ADM-001 révisée).*
- 5- **Qu'est-ce qu'il se passe avec les agrandissements, les sanitaires, etc. –** *Nous avons déjà un règlement d'emprunt autorisé pour ça. Nous voulons offrir de meilleures infrastructures et des services plus complets. Ça sera l'un des points principaux discutés lors de la prochaine réunion puisque nous avons déjà l'emprunt dans notre compte.*
- 6- **Les locataires actuels pourront-ils renouveler ?** *Non, la méthode adoptée permet d'offrir une chance à tous les résidents de profiter d'un emplacement de quai et permet d'éviter la monopolisation des espaces par les mêmes locataires pendant des dizaines d'années. On veut que les citoyens puissent tous y avoir accès. Nous avons quand même prévu, à partir de la saison 2023, la possibilité pour les locataires résidents de renouveler pour une seule année supplémentaire avant de repasser par le tirage au sort.*
- 7- **Ailleurs on peut renouveler autant de fois qu'on veut et c'est premier arrivé premier servi, pourquoi ce n'est pas ça ici?** *Ici on veut favoriser l'utilisation par le plus grand nombre possible. On veut être en mesure d'offrir ce service à tous les citoyens avec le plus grand accès possible.*
- 8- **Y aurait-il possibilité d'augmenter le nombre de quai si la demande est plus forte?** *Pour le moment, une grande portion des quais est louée par des non-résidents. Nous pourrions réévaluer cette option en fonction de l'intérêt des résidents pour les quais. Il faudra également considérer la contrainte d'espace pour l'ajout de quais.*
- 9- **Pouvons-nous renouveler pour 2023?** *Non, tout le monde doit passer par le tirage au sort cette année. Si il gagne le tirage pour 2023, le résident pourra renouveler pour 2024 aussi, mais en 2025 il devra repasser par le tirage au sort.*
- 10- **Y aurait-il une opportunité d'acquérir plus de terrains sur le bord du lac afin d'offrir plus de quais?** *Pour le moment non. Il faut comprendre qu'il y a aussi une question environnementale à prendre en compte. Il y aura peut-être des terrains dans l'une des municipalités membres, mais ce n'est pas le cas pour le moment, à notre connaissance.*
- 11- **Pour les bateaux plus gros, certains emplacements sont difficile, comment aller vous les attribuer?** *Ce sera pris en compte lors de l'attribution. Nous ne tirerons pas les noms pour un quai spécifique, l'attribution des emplacements spécifiques est effectuée après les tirages au sort, en fonction des types d'embarcation.*
- 12- **Bernaches, est-ce qu'elles seront contrôlées ?** *Nous sommes conscients de la problématique et tentons d'y trouver des solutions.*
- 13- **Pour l'attribution des espaces, nous avons constaté plusieurs bateaux qui avaient beaucoup de difficultés à se stationner ou**

sortir de leur emplacement. Allez-vous trouver une solution pour faciliter l'accès aux quais? *Au besoin, nous pourrions vérifier avec Marina Marcotte les options possibles pour élargir le quai ou améliorer la situation.*

14- Location commerciale l'an prochain? *Les quais ne pourront pas être utilisés à des fins commerciales. Nous souhaitons éventuellement offrir des services de location d'embarcation, mais nous ne sommes pas encore rendus là.*

22-09-14.12

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse Hélène Daneau propose la clôture de la séance à 10h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

M. Simon Roy
Président

Me Abelle L'Écuyer-Legault
Secrétaire d'assemblée